

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 6 avril 2016

Augmentation des cas de leptospirose à Mayotte

On observe actuellement une recrudescence inhabituelle de cas de leptospirose à Mayotte, 80 personnes ayant contracté la maladie depuis le début de l'année. Cette augmentation du nombre de cas pourrait s'expliquer par les fortes pluies de ces dernières semaines. Les défauts de ramassage de déchets, qui favorisent la prolifération des rats, pourraient également contribuer à cette situation. La leptospirose est une maladie qui peut présenter des formes sévères pouvant nécessiter une hospitalisation. Aussi, l'Agence de Santé Océan Indien rappelle en cette période à risque l'importance de bien respecter les gestes habituels de prévention : éviter le contact de plaies avec l'eau douce des rivières ou de zones inondées, surtout après de fortes pluies, utiliser des gants et des bottes lors de la pratique d'activités à risque (élevage, jardinage), et consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.

— Qu'est-ce que la leptospirose ?

La leptospirose est une maladie transmise par des bactéries provenant des urines de mammifères infectés, et notamment de rats.

Les hommes sont contaminés au contact de l'eau ou de surfaces humides souillées par les urines de ces animaux (boues, flaques d'eau, rivières, etc.). La bactérie pénètre dans l'organisme en cas de plaies corporelles, même minimes.

Après quelques jours d'incubation, la leptospirose se manifeste par les symptômes suivants :

- Une fièvre élevée (souvent > 38,5 °C)
- des douleurs musculaires et articulaires, des signes digestifs
- des maux de tête

La maladie peut s'aggraver après quelques jours et si elle n'est pas traitée à temps par des antibiotiques, elle peut être mortelle.

Dès l'apparition de ces signes, il faut donc consulter un médecin.

— Situation de la leptospirose à Mayotte

Au cours des trois premiers mois de l'année 2016, 80 cas de leptospirose ont été recensés contre 35 cas observés en moyenne de 2008 à 2015 pour la même période. Parmi ces 80 patients, 15 ont été hospitalisés dont 5 en réanimation. Aucun décès n'est survenu.

Cette importante recrudescence saisonnière pourrait s'expliquer par :

- **l'augmentation de la pluviométrie de ces dernières semaines** (447 mm de pluie en janvier-février 2016 contre 290 en moyenne observée de 2008 à 2015 pour la même période).
En effet, de fortes pluies peuvent favoriser la contamination des eaux par lessivage des sols, augmentant ainsi la possibilité de contact entre ces eaux souillées et des individus non protégés.

- **la pratique d'activités agricoles** sans gants ni bottes, et le plus souvent **en savate ou pieds nus**.
- **l'accumulation des déchets**, qui sont à l'origine de la prolifération de rats autour et dans les habitations, et qui pourrait expliquer une contamination accrue des eaux de surfaces alentour.

— Comment éviter la leptospirose ?

- **Appliquer des mesures de protection individuelle :**
 - désinfecter et protéger ses plaies en utilisant des pansements imperméables.
 - éviter de se baigner en eau douce ou de laver son linge en rivière lorsqu'on est porteur de plaies, même minimes, ou les protéger en utilisant des pansements imperméables.
 - dans la mesure du possible, se protéger par le port de bottes et de gants lors d'une activité à risque (agriculture, élevage, travail dans les champs, jardinage, etc.).
 - éviter de marcher pieds nus, ou en chaussures ouvertes, sur des sols boueux ou en eau douce, surtout après de fortes pluies.
- **Lutter contre la prolifération des rongeurs :**
 - entretenir régulièrement l'environnement de son domicile, en déposant ses poubelles dans des bacs de collecte et en éliminant les encombrants.
 - éliminer tous les restes de nourriture (y compris l'alimentation des animaux) qui pourraient servir de nourriture aux rats.